Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE AU MAROC

AVIS D'APPEL A CANDIDATURES
Mission de maîtrise d'œuvre
Projet de réaménagement des services - rénovation / extension des locaux
au Consulat général de France à Casablanca

1) Maître d'ouvrage :

REPUBLIQUE FRANÇAISE - MINISTERE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ETRANGERES
AMBASSADE DE FRANCE AU MAROC
1, rue Ibn Hajar – Agdal - Rabat / Courrier : BP 602 RABAT - CHELLAH / Tél : 05.37.68.97.00
Pouvoir adjudicateur : Monsieur l'Ambassadeur de France au Maroc

2) Objet du marché :

Marché de maîtrise d'œuvre pour le réaménagement des services, la rénovation et l'extension des locaux du Consulat général de France à Casablanca au Maroc, sis rue du Prince Moulay Abdallah.

3) Description succincte du projet :

Le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères de la République Française, par son Ambassade à Rabat, a décidé d'entreprendre le réaménagement des services et la rénovation des locaux de son Consulat Général à Casablanca.

Les travaux en tous corps d'état envisagés concernent le réaménagement des services, la rénovation des locaux avec extension possible, dans l'enceinte de son Consulat Général, sis rue Prince Moulay Abdallah à Casablanca.

L'ensemble des bâtiments concernés, de grande qualité architecturale, représentent une surface utile de 1 461 m² sur un terrain de 15 150m². Les travaux se dérouleront dans des locaux occupés et devront limiter les nuisances pour permettre la continuité de fonctionnement des services.

Le mode opératoire, l'ordonnancement des tâches, la planification et la coordination des travaux seront donc essentiels pour mener à bien l'opération.

Le présent appel à candidature concerne les corps de métier en capacité de réaliser les prestations de maîtrise d'œuvre du projet.

La durée prévisionnelle de la phase études est de 3 mois, hors période de validation.
La durée prévisionnelle de la phase travaux est de 8 mois, dont un mois de préparation de chantier.

4) Mode de passation du marché de maîtrise d'œuvre :

4.1. **Cette consultation, de type restreint, se décompose en 2 phases :**

1ère phase : dépôt des candidatures pour la présélection d'une liste de maîtres d'œuvre (ou d'équipes de maîtrise d'œuvre) pouvant assurer la mission complète de maîtrise d'œuvre de ce projet, mission constituée des éléments listés au point 4.2 ci-dessous.

2ème phase : les candidats sélectionnés sur la base de leur dossier de candidatures seront consultés pour remettre une offre technique et financière. Le dossier de consultation des concepteurs (DCC) sera remis gratuitement aux seuls candidats retenus. Le nombre de candidats admis à remettre une offre sera limité à **5** (cinq). Le DCC portera sur les éléments définis ci-dessous.

4.2. **Eléments de maîtrise d'œuvre qui seront confiés au candidat retenu** :

a) Phase études :

- AVP, PRO, ACT, EXE, SYNTHESE,
- avec rédaction du CCTP, des plans et du bordereau des prix,
- établissement du mode opératoire,
- définition du plan d'installation de chantier (base vie, zones de stockage des matériaux et matériels),
- définition des solutions de locaux provisoires et implantations (locaux existants ou modulaires).

b) Phase chantier :

- *direction et suivi des travaux (DET)*
- pilotage des opérations en appui permanent des entreprises,
- contrôle qualité systématique,
- suivi planning quotidien et recherche d'optimisation,
- approche « sécurité » des personnes et des biens (port des EPI, balisage des travaux, protection des abords),
- communication auprès du personnel du Consulat Général,
- pilotage des opérations préalables à la réception des ouvrages,
- suivi de la levée des réserves après réception (AOR) et suivi pendant l'année de parfait achèvement (GPA).

Les missions d'OPC et du SSI seront confiées au maître d'œuvre. L'ensemble de ces prestations feront l'objet d'un marché unique.

Prestations divisées en lots : Non.

Durée du marché : 16 mois à compter de la notification du marché.
Date prévisionnelle de début des prestations : deuxième trimestre 2018.

5) Informations relative à la profession du candidat attributaire du marché :

La participation est réservée à une profession particulière : **oui.**

Les participants peuvent présenter leur candidature sous forme d'un candidat unique ou sous forme de groupement. En cas de groupement, celui-ci sera conjoint et l'architecte en sera le mandataire solidaire.

Les architectes mandataires ne peuvent présenter leur candidature qu'au sein d'une seule équipe.

Les architectes locaux, les bureaux d'études techniques, y compris pour la compétence sécurité/sûreté, ne peuvent postuler qu'au sein de deux (2) équipes au maximum.

Si le candidat prévoit de sous-traiter une partie des prestations, celles-ci doivent être clairement identifiées dans la candidature.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

L'équipe candidate présentera des capacités professionnelles et techniques en maîtrise d'œuvre de bâtiments équivalent comportant obligatoirement :

- un architecte ou un groupement d'architectes dont un nécessairement inscrit à l'ordre des architectes du Royaume du Maroc, disposant de compétences et de références en matière d'architecture et de suivi de l'exécution des travaux l'autorisant à déposer une demande de permis de Construire au Maroc ;

- un bureau d'études ou groupement de bureaux d'études tous corps d'état dont sécurité/sûreté, rompus aux règlementations internationales notamment françaises et marocaines ;

L'équipe candidate devra présenter des références en matière de conception et de direction de l'exécution de travaux, en matière de bâtiments de complexité ou d'importance similaires, dans les domaines de la rénovation suivants :

- immeubles de bureaux administratifs,
- bâtiments sécurisés avec accueil du public.

6) Contenu du dossier de candidatures /Justifications à produire quant à la situation juridique, aux qualités et capacités des candidats :

Les candidats devront produire un dossier de candidature complet sur la base duquel ils seront jugés, dossier comprenant obligatoirement les 2 sous-dossiers suivants :

1. Dossier administratif
2. Dossier technique et financier

Le contenu des 2 sous-dossiers à présenter est précisé ci-après

1. Dossier administratif :

Renseignements comme suit sur formulaire au choix du candidat :

- Une lettre de candidature identifiant le candidat ou les membres du groupement le cas échéant, avec date et signature du candidat unique ou mandataire du groupement habilité à signer la lettre de candidature, précédées des noms, qualités et pouvoirs des signataires ;
- Un document relatif au pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat ;

- Un document attestant de l'existence juridique du candidat, ou de chacun des membres du groupement le cas échéant, avec date et signature du candidat unique ou mandataire du groupement habilité à signer la lettre de candidature, précédées des noms, qualités et pouvoirs des signataires ;
- Les attestations sur l'honneur précisant que le candidat ou chacun des membres du groupement, est autorisé à participer à la consultation et qu'il ne fait l'objet d'aucune condamnation, si l'un des membres est en redressement judiciaire joindre une copie du ou des jugements prononcés ;
- Une attestation sur l'honneur dûment datée et signée, attestant que le candidat ou les membres du groupement, le cas échéant, a satisfait aux obligations fiscales et sociales lui incombant au 31/12/2017.

2. Dossier technique et financier :

- Une lettre de motivation de l'équipe pour l'opération (**1 A4 recto verso maxi**) ;

- Pour chaque membre du groupement :
  - une présentation de ses compétences ;
  - une déclaration concernant le chiffre d'affaires réalisé au cours des 3 derniers exercices, dûment signée par la personne habilitée ;
  - les moyens humains et matériels des membres de l'équipe, avec les CV des principaux responsables et intervenants du projet, précisant notamment les formations (diplômes et attestations de formation joints obligatoirement) ;
  - les certificats de qualification et d'inscription à l'ordre ou au registre de la profession exercée ;
  - les attestations d'assurance en vigueur;
  - un choix de références datant de moins de 5 ans pour des opérations comparables (**1 A4 recto verso maxi**).

- Pour l'ensemble de l'équipe :
  - une note limitée à 4 pages maximum au format A4 présentant explicitement la candidature et devant être complétée de l'organigramme de l'équipe avec indication des intervenants dont les CV ont été apportés dans le dossier individuel;
  - un cahier de références au format A4 **paysage** qui regroupera :

    . une page de garde : avec la composition de l'ensemble de l'équipe, qui pourra être illustrée d'un projet commun à certains membres de l'équipe (1 page) ;

    . une fiche de synthèse, type organigramme, qui présente le candidat ou l'équipe candidate : composition, diplômes, compétences, répartition des tâches, moyens humains (1 page) ;

    . un choix de références de l'équipe de moins de 5 ans. Pour chaque référence seront précisés dans un cartouche de préférence situé en haut du document :
    - le nom de l'opération,
    - la nature du programme et sa localisation,
    - le nom du maître d'ouvrage,
    - l'interlocuteur et ses coordonnées téléphoniques,
    - l'équipe de conception (y compris compétences techniques),
    - la SHON,
    - le coût HT des travaux et leur date de valeur,
    - l'énoncé des principales composantes environnementales du projet,
    - les certifications ou labels environnementaux éventuellement obtenus,
    - la mission réellement effectuée,
    - l'année de livraison ou l'état d'avancement (études ou travaux).

NB. En complément, ce cahier de références sera fourni au format informatique sur CD, DVD ou clé USB. Le support informatique sera identifiable et son contenu sera présenté sous la forme d'un fichier unique qui sera obligatoirement au format pdf de moins de 200Mo.

7) Conformité administrative des dossiers de candidature & Critères de sélection des candidatures :

7.1. Conformité administrative des dossiers de candidatures

Les candidatures devront être conformes au présent avis d'appel à la concurrence.

La commission d'appel d'offres pourra décider de la recevabilité ou non recevabilité des candidatures :

- qui ne seraient pas conforme au présent avis d'appel à la concurrence,
- qui ne seraient pas accompagnées des justificatifs demandés au présent avis d'appel à la concurrence,
- qui ne présenteraient pas les garanties techniques, professionnelles et financières suffisantes.

L'absence de l'un quelconque des documents listés ci-avant pourra constituer un motif de rejet de la candidature.

7.2 Critères d'évaluation des candidatures

- la conformité administrative de la candidature,

Les candidatures jugées conformes seront analysées, notées et classées en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

1. (60 %) Capacité technique et financière au regard du dossier technique et financier.

2. (40 %) Références professionnelles du candidat ou du groupement au regard des références présentées pour des missions équivalentes.

Le classement des candidatures ainsi établi permettra de sélectionner les candidatures disposant des capacités nécessaires à la réalisation de la mission.

Le nombre minimal de candidats admis à remettre une offre : **3 (trois).**

Le nombre maximal de candidats admis à remettre une offre limité à **5** (**cinq**).

8) Langue utilisée dans la candidature et l'offre : Français

9) Date limite de réception des dossiers de candidatures :

Les dossiers de candidature seront remis sous enveloppe cachetée portant la mention

''Appel à candidatures de maîtrise d'œuvre pour le réaménagement des services et la rénovation des locaux du Consulat général de France à Casablanca – Antenne DIL – NE PAS OUVRIR - ''.

Ambassade de France au Maroc

BP 602 Rabat Chellah

1, rue Ibn Hajar – Agdal - 10000 RABAT (MAROC)

La date limite de réception des dossiers de candidatures est fixée au **13 mars 2018 à 12h00 heure GMT.**

Les dossiers de candidatures devront parvenir au plus tard à la date précisée ci-dessus :

- soit par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse définie au 1/
- soit par porteur à la même adresse de 9h00 à 13h00 ou 15h00 à 18h00 du lundi au vendredi.

Les dossiers de candidature sont à remettre au format papier en un (1) exemplaire accompagné obligatoirement d'une version numérique au format pdf sur support CD, DVD ou clé USB.

10) Autres renseignements :

S'agissant d'un marché signé et exécuté en dehors du territoire français, le marché objet du présent avis d'appel à la concurrence ne respecte pas le code des marchés publics français mais respecte les règles fixées par la circulaire du 3 mai 1988 relative à la passation des marchés publics français à l'étranger.

Le maître d'ouvrage ne sera pas tenu responsable et ne paiera pas les coûts et dépenses encourus par les candidats relatifs à la préparation et au rendu de leur candidature pour la présélection ni de leurs offres à l'issue de la seconde phase.

Dans le cas de changement de la composition de l'équipe de maîtrise d'œuvre candidate ou de toute autre déclaration incluse dans cette candidature, apparaissant après la procédure de présélection, le maître d'ouvrage se réserve le droit de ne pas retenir le candidat en question.

NB. Aucun document n'est à retirer auprès de l'Ambassade pour cette phase d'appel à candidatures.

Tous les renseignements d'ordre administratif ou technique qui seraient nécessaires au dépôt des candidatures ne pourront être obtenus qu'au moyen de courriers électroniques aux adresses suivantes :

kamal.akdim@diplomatie.gouv.fr

lionel.floch@diplomatie.gouv.fr

11) Date d'envoi de l'avis d'information sur le site internet de l'ambassade : 21 février 2018.